

N°13

27 MARS 2023

NOUVELLES  
DU PETIT-SACONNEX

EDITO

**Non à l'uniformisation  
de notre territoire**

Le titre de cet Editorial choquera vraisemblablement plus d'un lecteur. Pourtant, il suffit de se promener dans le nouveau quartier de l'Etang pour se rendre compte des implications sociales, politiques, esthétiques et morales du développement effréné qui nous est imposé par des acteurs politiques qui ne seront jamais appelés à fréquenter de tels lieux. Mais pour comprendre l'ineptie des choix opérés sous l'impulsion de quelques acteurs politiques de tout bord, convient-il encore de disposer d'éléments de comparaison. Quittons donc cet univers uniformisé surplombant l'autoroute et l'aéroport et poursuivons notre promenade par une journée ensoleillée jusqu'au quartier du Petit-Saconnex - qui, grâce à l'engagement de ses associations de quartier - a su préserver son environnement, sa biodiversité et ses quelques villas. Tentons d'imaginer ce que serait aujourd'hui la place du Petit-Saconnex si elle était bordée, selon la belle vision de ces bâtisseurs sans scrupule, de bâtiments de huit étages tous plus ou moins identiques qu'ils soient en coopérative ou en loyers subventionnés. Et vous aurez immédiatement la réponse, la seule qui s'impose : oui, il est possible de construire des quartiers avec une vraie vision humaine, un urbanisme relationnel. Le Petit-Saconnex avec les quartiers de la Tourelle, du Point du Jour, du Mervelet et celui de la place du Petit-Saconnex en sont l'exemple.

Malheureusement, ces mêmes habitants du « Ptit-Sac » ne sont pas parvenus à imposer leur vision humaniste au niveau des nouvelles constructions de la Maison de retraite du Petit-Saconnex. Un projet immobilier qui mériterait, par ailleurs, une enquête financière beaucoup plus sérieuse tant sont nombreuses les questions que notre Association a posées, restées sans réponse. Ce projet qui se profile aujourd'hui dans toute sa hideur a, de plus, interrompu la coulée verte qui doit relier l'aéroport à la gare de Cornavin, un tracé pourtant inscrit dans le Plan directeur cantonal 2030. Il est une fois encore le fait d'acteurs politiques, sans égard pour le bien-être de nos aînés, pour qui la croissance n'est envisageable qu'en entassant un maximum d'individus dans un minimum d'espace, notamment en rejetant les attentes qualitatives des citoyens moyens au profit d'une vision axée sur les seuls critères quantitatifs. Car, dans les faits, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Au lendemain de l'acceptation du PLQ du quartier de Bourgogne (que l'AHPTSG a combattu) et avant le prochain référendum sur le quartier des Acacias, c'est effectivement le choix qu'il nous appartient de faire, celui d'une vision qualitative, bienveillante et conviviale de notre urbanisation ou celle d'une simple réponse aux implications quantitative d'une croissance que les milieux politiques favorables à une densification de notre espace veulent nous imposer via une sous-enchère fiscale.

Alors que l'empreinte écologique moyenne des pays industrialisés est déjà très problématique au regard du principe de durabilité, il devient essentiel de prendre toutes les mesures idoines pour la réduire. C'est à cette aune que nous devons procéder aux choix d'une autre urbanisation et réfléchir à notre devenir : une uniformisation de notre territoire à l'instar du quartier de l'Etang ou l'urgence d'imaginer un monde harmonieux ?

ahptsg



# SOMMAIRE

## Edito :

Non à l'uniformisation de notre territoire

p.1

## Quand nous n'aurons plus que les images de Frédérique Boissonas pour nous consoler

Un terrain en cours de «requalification» au Petit-Saconnex

p.2-3-4

## Stratégie climat :

Le Petit-Saconnex lance sa propre stratégie climat

p.5-6

## Un nouveau Plan directeur pour la Ville de Genève

Petit-Saconnex 2040, un petit pas vers une nécessaire transition ?

p.7-8

## La destruction programmée des villas du quartier de Bourgogne :

Les partisans d'une ville uniformisée se sont ligués avec succès pour détruire l'un des derniers poumons verts de la rive droite

p.9

## Elections au Grand Conseil genevois

p.10

## Restauration du Labyrinthe du Parc Trembley

Appel à collaboration

p.10

## Collaboration avec la Villa Dutoit

Le sacre du printemps 2023

p.11

## Les réponses de l'oracle sur la densification effrénée à Genève

Interrogé sur liens entre la densification effrénée en cours à Genève avec les contraintes de la transition écologique, ChatGPT, abonde dans notre sens

p.12

## Brèves :

### Le poids financier du maintien de la biodiversité

Les conséquences financières de la disparition des abeilles

p.12-13

### Le Conseil municipal du Grand Saconnex au secours de la biodiversité

Une résolution en préparation

p.14-15-16

### AHPTSG stratégie climat

## Rédaction :

Nicolas Chappaz

Bernard Lescaze

Aurea Fagel

Stanislas Anthonioz

Alain Clerc

Jérôme Fontana

Pierre-André Marti

Denis Ruysschaert

Catherine Demolis

## Quand nous n'aurons plus que les images de Frédérique Boissonas pour nous consoler.

Un terrain en cours de « requalification » au Petit-Saconnex.

Depuis quelques années, le Département du territoire (DT) mène une campagne de communication en faveur d'un «développement maîtrisé, qualitatif et durable pour la Genève d'aujourd'hui et de demain» (ge.ch). Derrière ces belles paroles, ce service étatique, dirigé par M. Antonio Hodgers, n'a cessé de porter atteinte aux notions même d'écologie et de développement durable. C'est le cas au Petit-Saconnex, quartier en périphérie de la commune de la Ville de Genève. En cours de densification, ce quartier a subi une réelle politique de déforestation, caractérisée par l'abattage massif des grands arbres qui faisaient la fierté de ses riverains et l'admiration des amoureux de la nature. Tout ceci accompagné d'un bétonnage intensif... Ce scénario ne cesse de s'amplifier alors que le Petit-Saconnex est traversé, de part en part, par la grande pénétrante de verdure de la Rive droite, qui court de la gare Cornavin à l'aéroport de Cointrin. Le quartier abritait effectivement de grands espaces verts immaculés, avec le parc Trembley, suivi par la promenade des Crêts et



le parc de la Maison de retraite. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les erreurs de projection communes du Département de l'instruction publique (DIP) et du DT ont abouti à la pénurie criante de salles de classe que nous connaissons dans ce secteur, comme à travers tout le Canton. Densifier dans l'urgence est une chose ; prévoir en amont les équipements publics répondant aux besoins des habitants en est une autre. Des bâtiments scolaires provisoires sont donc en cours de construction sur une partie du parc de Trembley, afin de venir compléter les empilements de containers scolaires provisoires, posés dans la cour de l'école depuis plusieurs années. Plus haut, le parc de la Maison de retraite a été amputé de sa zone forestière (plus de 60 grands arbres abattus), rasée pour laisser place à un grand projet immobilier, soutenu par l'État et baptisé non sans ironie «Côté parc». Ces atteintes répétées contre l'environnement vont-elles demain remettre en cause l'existence des grandes pénétrantes de verdure à Genève ? Pourtant, les derniers plans directeurs can-

tonaux (visions 2015 et 2030) les ont clairement identifiées comme «un héritage culturel à sauvegarder et à pérenniser» (ge200.ch).

Au-dessus de la Maison de retraite et du Collège et École de commerce André Chavanne se trouve un grand terrain, que l'Etat veut aujourd'hui «requalifier», le sésame de la densification. Ses parcelles sont constituées d'une zone de verdure et d'une zone d'équipements publics (dédiée à l'implantation d'écoles, de crèches, d'hôpitaux ou encore de terrains sportifs). La zone de verdure n'existe plus dans les faits, puisqu'elle est illégalement occupée par un parking et un autre bâtiment scolaire provisoire. Trop problématique, la pseudo-zone de verdure a été étrangement séparée des projets successifs de l'État.

Dans le projet de loi 12732, déposé en juin 2020 par les autorités, il était question de changer la destination de la zone d'équipements publics pour y construire un Centre d'hébergement collectif pour migrants, accompagné d'un nouveau

quartier de logements. Ce dernier ne devait comprendre que des logements d'utilité publique (LUP), afin «d'améliorer la mixité sociale» du quartier. En 2021, l'adoption de la loi 12762 institue cependant une nouvelle répartition, en trois tiers, des catégories de logements à prévoir sur un même site. Le projet de construction d'un véritable ghetto social, voulu par le DT, est dès lors stoppé net. Le PL12732 laisse apparemment la place à un projet en deux phases : d'abord, la construction du Centre d'hébergement, suivi de la suppression, via une requalification de plusieurs parcelles, du reste de la zone d'équipements publics pour y accueillir du logement. Le projet et la stratégie des autorités sont vivement combattus par de nombreuses associations, qui dénoncent cette tactique du saucissonnage doublée d'un manque de vision du DT, sans évoquer sa politique de l'autruche qui a abouti à la saturation complète des capacités d'accueil de nos écoles, en particulier au Petit-Saconnex. Plutôt que de travailler sur une politique urbanistique à long terme,



le DT, sous l'égide de M. Hodgers, avance masqué en bricolant, coup sur coup, de mauvaises solutions, censées réparer ses erreurs de projection et de gestion. Face au manque de place dans les écoles, on oblige désormais les élèves à faire leur scolarité dans des containers ! Ce point de vue n'est pas acceptable. En ignorant les besoins réels des habitants de Genève, nos autorités n'assument pas leur responsabilité. L'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) considère que le terrain en cours de «requalification» au Petit-Saconnex (parcelles 4785, 5281, 5587 et 5588) doit être absolument envisagé dans sa globalité. L'AHPTSG ne combat pas la construction du Centre d'hébergement, mais réclame :

**1. que la zone d'équipements publics soit maintenue,** afin de contrer la pénurie des salles de classe et d'autres équipements sociaux,

**2. que la pénétrante de verdure ne disparaisse pas suite au bétonnage complet du site.**

Il est regrettable que le dialogue avec le DT sur de tels enjeux soit impossible. La démocratie, ce n'est pourtant pas le passage en force de projets imposés par un Etat «je sais tout» sans discussion avec les acteurs concernés et, en tout premier lieu, avec les associations de quartier. En bafouant le principe constitutionnel de la concertation, ces com-



portements ouvrent la voie à des blocages inutiles et dispendieux et contribuent à affaiblir encore le postulat du vivre-ensemble. L'Etat ne doit-il pas être au service et à l'écoute de sa population ? Les prochaines élections du Conseil d'Etat et du Grand Conseil vont-elles permettre de changer la donne ?

## Stratégie climat Le Petit-Saconnex lance sa propre stratégie

Dans l'édition précédente des Nouvelles du Petit-Saconnex (n° 12, décembre 2022), nous faisons état des raisons qui ont amené l'AHPTSG à développer sa propre Stratégie de lutte contre le changement climatique, adaptée au cas particulier du Petit-Saconnex. Ce document peut être trouvé sur notre site web (<https://ahptsg.ch/documents/>) et est téléchargeable. Nous expliquons pourquoi les associations de quartier, telles que l'AHPTSG, ont un rôle important à jouer dans ce domaine en partenariat avec les autorités.

La stratégie dans son état de développement actuel est présentée dans les trois dernières pages de ce numéro. Le présent article a pour but à la fois d'en expliquer les hypothèses de base et d'en préciser le contenu.

Chaque saison qui passe apporte son lot de phénomènes naturels liés au climat qui montrent chaque fois un peu plus qu'après des décennies de progression peu perceptible (ou facile à ignorer), le changement climatique a franchi un seuil et produit désormais des impacts catastrophiques même dans les régions jusque-là les plus épargnées.

Le cyclone Gabrielle qui a causé des inondations sans précédent au début de cette année en Nouvelle-Zélande était le plus puissant ayant frappé le pays depuis plus d'un siècle et demi. La température des eaux de la Mer de Corail dans lesquelles il s'est formé, puis celles traversées au nord

de la Nouvelle-Zélande, étaient supérieures d'un à deux degrés à la moyenne. Tout cela alors que l'Océan Pacifique est encore dans la phase d'oscillation thermique froide de «La Niña». On est en droit de craindre un renouvellement et une aggravation de ce type de phénomène alors qu'une phase chaude «El Niño» est annoncée.

Dans la même veine, l'année 2022 avait déjà été riche en extrêmes météorologiques avec les inondations catastrophiques au Pakistan, faisant suite à une période de températures chaudes extrêmes dans le nord du sous-continent. Plusieurs autres régions ont également subi des records de chaleur (Vallée de la Mort, Colombie Britannique). Notre région n'a pas été épargnée avec plusieurs périodes de canicule commençant dès le printemps, tandis que nous vivons depuis plusieurs années une succession d'hivers doux et peu arrosés.

Ces faits sont connus et les causes, c'est à dire la réalité du changement climatique et son origine anthropique, sont maintenant largement comprises et acceptées.

Malgré cela la réponse n'est toujours pas à la hauteur de l'enjeu et du degré d'urgence.

Les causes de cette inertie sont certainement multiples mais il paraît probable que d'une part la magnitude des changements requis, d'autre part la difficulté à mettre ces changements en œuvre, ne sont pas encore bien compris. Il existe malheureusement un

sentiment largement partagé que les médias amplifient, que la solution serait essentiellement technologique et somme toute assez indolore. Pour ces propagandistes, il suffit de développer les énergies renouvelables, essentiellement le solaire et l'éolien, pour transiter en douceur vers un monde décarboné sans que les





modes de vie actuels (de nos pays développés) en soient affectés. Or, il est peu probable que les nouvelles énergies décarbonées puissent être déployées suffisamment rapidement et à l'échelle du volume de production requis, pour qu'elles permettent à elles seules de faire baisser avant 2050 les émissions de CO<sub>2</sub> au rythme nécessaire pour maintenir le réchauffement à moins de 2 degrés. Un seul exemple : les énergies fossiles constituent encore plus de 80 % de la consommation mondiale, pour moins de 3 % pour les énergies renouvelables solaire et éolien (statistiques 2021 de l'Agence Internationale de l'Énergie).

C'est pourquoi la lutte contre le changement climatique doit placer parmi ses priorités la diminution rapide de la consommation d'énergie : c'est la notion de «sobriété». Toute énergie non utilisée n'a pas à être produite. Mais la sobriété énergétique, en particulier dans nos

sociétés développées, demande des changements importants dans les modes de vie et de fonctionnement, tant au niveau des individus que des organisations.

La stratégie Climat proposée par l'AHPTSG a été développée en conformité avec ces réalités. Elle s'appuie sur une première étude (disponible sur le site de l'Association) dont l'objectif était triple : (1) effectuer une revue des connaissances concernant les impacts du changement climatique en zone urbaine et les types de mesures possibles, (2) sur cette base examiner les plans et stratégies proposées respectivement par le Canton et la Ville de Genève, et (3) en utilisant les informations provenant des points 1 et 2 précédents voir quels axes d'action spécifiques peuvent être envisagés et appliqués au Petit-Saconnex. Depuis lors ces éléments ont été précisés pour constituer la Stratégie Climat de l'AHPTSG, dont

l'état d'avancement actuel est présenté à la fin du présent numéro des Nouvelles du Petit-Saconnex.

Elle comprend deux champs d'action principaux. Dans le premier figure l'information à destination des habitants du Petit-Saconnex. En s'appuyant sur la Stratégie Climat de la Ville de Genève, l'objectif est de transmettre la connaissance des faits et des enjeux pour donner aux habitants le maximum d'éléments leur permettant de prendre leur part, selon leurs souhaits et leurs moyens, aux diverses possibilités d'action qui s'offrent à eux dans le cadre de l'action climatique.

Dans le second, la Stratégie Climat de l'AHPTSG développe un certain nombre de propositions d'actions concrètes à réaliser sur le territoire du Petit-Saconnex. L'amélioration de la qualité de vie dans le quartier est un élément central de ce champ d'action, et

se traduit par une série de mesures pour l'adaptation aux effets du changement climatique. L'objectif est de minimiser les impacts et les nuisances liés au réchauffement pour maintenir un confort de vie optimal, mais aussi de progresser sur la voie d'un environnement offrant le maximum de qualités (trafic apaisé, bruit minimisé, zones végétalisées, biodiversité encouragée, etc) pour pouvoir offrir un confort de vie optimal.

Parmi ce type de mesures figurent notamment la piétonisation et végétalisation de la Place du Petit-Saconnex, ainsi que le projet de création d'une réserve naturelle aux Feuillantines.

En parallèle la stratégie propose d'agir sur l'atténuation du changement climatique, notamment par la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre les mesures proposent notamment d'agir au niveau de l'urbanisation (axes de densification possibles liés à l'évolution des transports en commun), ainsi que de la mobilité (notamment concernant les futurs flux de circulation attendus après l'ouverture du tunnel des Nations et la fermeture de la Route de Ferney). Ces mesures déploient des effets positifs sur la qualité de vie au Petit-Saconnex. Il s'agit dès lors de s'entendre, en étroite collaboration avec les autorités, pour les mettre en œuvre. C'est le sens de l'appel lancé par l'AHPTSG à tous les habitants du Petit-Saconnex de nous rejoindre pour progresser concrètement et réellement vers une société décarbonée. (voir "Document de progression" aux pages 14-16).

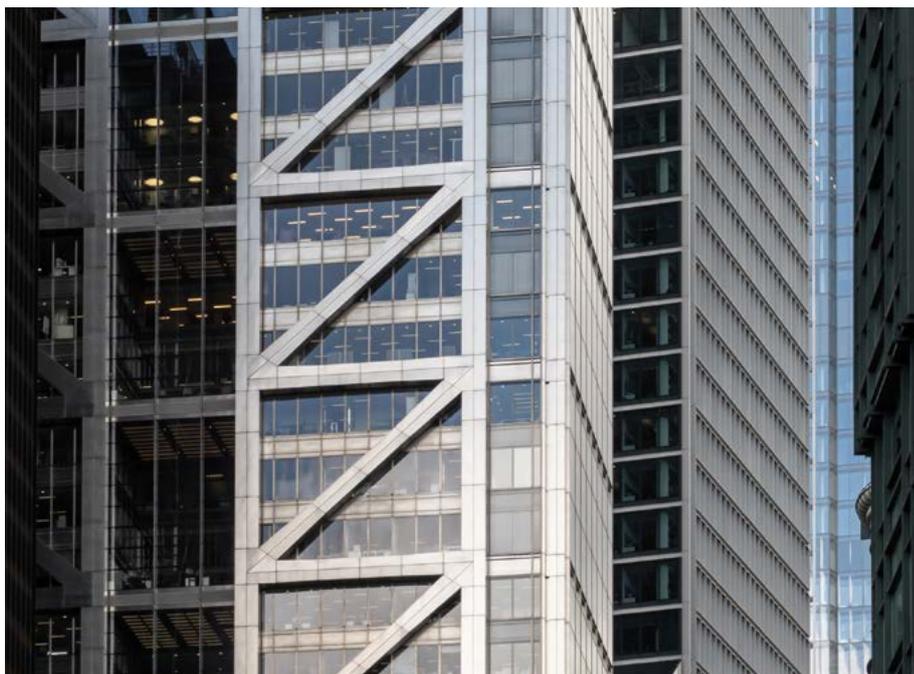
### **Un nouveau Plan directeur pour la Ville de Genève**

Petit-Saconnex 2040, un petit pas vers une nécessaire transition ?

La Ville de Genève a organisé et continue d'organiser des consultations auprès des habitantes et habitants de la Ville de Genève en vue de l'élaboration du Plan directeur communal 2040 (PDCom 2040). Avant toute chose il s'agit de préciser brièvement ce qu'est un Plan directeur communal, sa teneur et son but. Un PDCom est un instrument contractuel entre les autorités de la commune et du canton visant à s'accorder sur les questions d'aménagement pour les législatures en cours et à venir. Il se base notamment sur les informations et les avis des habitants de la commune. Le but du PDCom est de servir de référence pour les futurs projets et actions d'aménagement sur le territoire communal. Différents membres du Comité de l'AHPTSG ont assisté à deux de ces sessions consultatives organisées par la Ville de Genève. Tout d'abord le 24 janvier à l'espace Soubeyran du quartier de Vieusseux. Puis, le 1er mars dernier à l'école

de Chandieu pour la consultation concernant plus précisément notre quartier du Petit-Saconnex. En effet, les sessions consultatives s'organisent autour des différents quartiers de Genève. Vous trouverez en fin de cet article quelques-unes des prochaines dates des consultations. Le calendrier complet est lui consultable sur le site internet de la Ville de Genève (sous «Thèmes», «Aménagement, construction et énergie», «La Ville de Genève en 2040»). L'Association des habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) est très attentive à ce processus et s'est d'emblée investie dans les discussions. Elle estime essentiel de donner aux habitants l'opportunité de se faire entendre dans les choix qui détermineront l'avenir de notre quartier et pèseront sur les conditions de vie des prochaines générations. Ainsi, l'AHPTSG s'est impliquée dans la première session qui s'est tenue le 31 janvier aux Charmilles. Nos représentants

furent frappés par le désarroi des participants qui est ressorti des discussions en particulier face aux nombreux projets de densification et l'appel unanime des participants pour le développement d'une autre vision de notre développement. La deuxième session consultative de Chandieu se concentrait sur notre quartier du Petit-Saconnex. Pour l'AHPTSG, M. Alain Clerc et M. Fontana y assistaient. Etait également présente Mme Marisa Rezzonico pour l'association SacOGenêts en plus d'une petite dizaine de personnes venant non seulement du Petit-Saconnex mais aussi des Charmilles ou de Varembeé. Selon un schéma bien établi, après une brève présentation introductive, les participants furent scindés en deux groupes pour travailler à tour de rôle sur deux thèmes : la mobilité et la densification. Les participants purent alors s'exprimer sur les problèmes et les améliorations à amener dans notre quartier. S'agissant de la densification, les participants ont principalement fait part de leurs craintes face à la forte densification en cours au Petit-Saconnex. Les questions d'adéquation entre la population du quartier et les infrastructures publiques disponibles furent aussi mises en avant. Des témoignages et des retours d'habitants qui ne nous surprennent guère tant nous avons des échos similaires de nombreux autres habitants du Petit-Saconnex. Concernant la mobilité, les appréhensions s'orientaient sur plusieurs sujets. Premièrement sur les conséquences de l'ouverture du tunnel des Nations et sur l'augmentation du trafic de transit que cet « appel de voitures » (en provenance notamment du Pays de Gex) provoquera dans tout le Petit-Saconnex. Deuxiè-



mement sur les conséquences de la création de la ceinture urbaine passant par l'avenue Giuseppe Motta. Et enfin par les problématiques de circulation à l'intérieur du quartier du Petit-Saconnex. Pour la densification comme pour la mobilité, toutes les remarques, propositions et inquiétudes rapportées par les participants, ont été enregistrées par les organisateurs de la consultation publique. Le tout sera consolidé par les services techniques de la Ville de Genève dans l'élaboration finale du PDCom 2040. L'ultime étape sera la présentation du PDCom en 2024 sur la base notamment de ces consultations. Une exposition publique présentera les grands axes du nouveau Plan directeur, les projets et les objectifs pour les prochains dix à quinze ans. L'AHPTSG gardera assurément un œil sur le rapport final du PDCom 2040 pour s'assurer que les propositions et les doléances, notamment celles énoncées ce 1er mars dernier, soient bien intégrées dans le rapport final. L'AHPTSG et son comité veilleront et continueront de veiller pour que notre quartier se développe en prenant dûment en compte les attentes des habitantes et habitants du Petit-Saconnex.

#### **Calendrier des prochaines rencontres :**

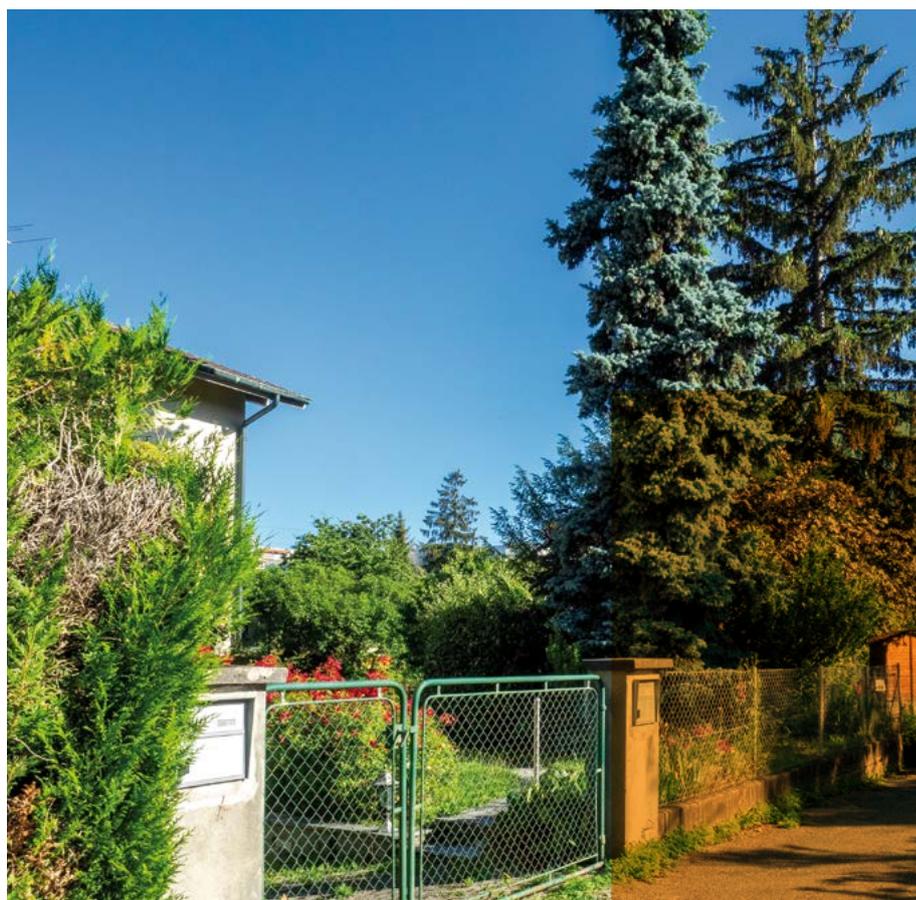
**Quartier Champel / Eaux-Vives :**  
**28 mars 2023 16h-18h**  
**au Parc Bertrand.**

**Quartier Acacias/Plainpalais :**  
**29 mars 2023 18h-20h30**  
**à la Maison de quartier des Acacias.**

### **La destruction programmée des villas du quartier de Bourgogne**

La partisans d'une ville uniformisée se sont ligués avec succès pour détruire l'un des derniers poumons verts de la rive droite.

Le 2 avril dernier, les électeurs de la Ville de Genève étaient invités à voter sur deux objets. Le premier concernait la publicité et se proposait, sur la base de l'initiative dite Zéro-pub, de supprimer celle-ci de l'espace public. Ce premier objet a été rejeté à 51.93% par les électeurs (pour un taux de participation de 34.68%). Le second objet concernait le quartier de Vieusseux et le projet d'un plan localisé de quartier (PLQ), nommé Bourgogne, visant à construire une quinzaine d'immeubles en lieu et place de quelques dizaines de maisons et de leurs jardins. Le PLQ Bourgogne a malheureusement été accepté par 55.93% des votants. Notre Association regrette ce choix des Genevoises et de Genevois car nous nous étions fortement engagés au côté des référendaires contre ce projet destructeur. Les arguments en défaveur du PLQ Bourgogne ne manquaient pourtant pas. En premier lieu la forte densité d'habitants déjà existante à Vieusseux avec plus de 20'000 habitants au km<sup>2</sup>. Mais également des infrastructures insuffisantes avec, comme à l'école de Budé, l'installation prochaine de bâtiments en préfabriqué dans le préau de l'école de Vieusseux pour «accueillir» les nouveaux enfants de ce quartier qui s'est fortement



développé ces dernières années. Un développement qui, par ailleurs, continue avec de nombreux projets de constructions qui sortiront tout prochainement de terre dans les environs. Un argument enfin en faveur de la préservation de la biodiversité de ce quartier qui s'épanouit dans les nombreux jardins de ces maisons. Malheureusement, l'argument principal des promoteurs du projet de créer de nouveaux logements semble avoir fait mouche dans une Genève qui fait face à une crise endémique (et insoluble en l'état) du logement. Seule consolation pour notre Association, le rejet par les habitants du quartier du Petit-Saconnex (bureau de vote des Crêts) à 54.69% de ce PLQ Bourgogne. Il semble que nous gardons toutes et tous en tête la chance que nous avons d'avoir pu préserver la qualité de vie dans notre quartier en sauvegardant notre village du Petit-Saconnex. Ce 2 avril, Vieusseux n'a malheureusement pas eu cette chance.

### Elections au Grand Conseil genevois

Un débat transpartis au Petit-Saconnex qui révèle des approches communes sur les sujets touchant au développement de la qualité de vie

**L'Association des Habitants du Petit-Saconnex- Genève (AHPTSG) a invité à une soirée-débat, mardi 21 mars**, les sept membres de l'Association qui sont aussi candidats au Grand Conseil. La réunion s'est tenue à la salle de conférence du Cycle de Budé. Elle a rencontré un beau succès avec un débat animé de grande qualité qui s'est encore prolongé dans le « Bistrot » de la place du Petit-Saconnex.

### Les sept membres de notre Association candidats au Grand Conseil sont (par ordre alphabétique) :

- Umberto Bandiera candidat des Verts
- Rémy Burri, candidat du PLR
- Jérôme Fontana, candidat des Verts-libéraux
- Philippe Jobin, candidat de l'UDC
- William Makosso, candidat des Verts
- Philippe Meyer de Stadelhofen, candidat du Centre
- Denis Ruyschaert, candidat des Verts

### Toute une série de sujets au cœur des préoccupations de l'AHPTSG figuraient à l'ordre du jour notamment :

1. Le projet d'un Centre des requérants et la densification prévue à l'angle de l'avenue Trembley et du chemin des Coudriers
2. La réduction du trafic de transit au Petit-Saconnex avec la piétonisation et la végétalisation de la place du Petit-Saconnex
3. Le devenir du complexe de la ferme et de la campagne de Budé en liaison avec la réalisation d'une Maison de quartier
4. La création de la première réserve naturelle urbaine aux Feuillantines à la suite de l'échec de la Cité de la Musique
5. Le rôle des associations de quartier dans la vie démocratique

D'emblée les représentants de l'AHPTSG - et les candidats au Grand Conseil - ont regretté qu'aucune femme ne soit présente sur le podium pour échanger avec le public du Petit-Saconnex. L'AHPTSG a saisi cette occasion pour appeler les femmes du Petit-Saconnex à s'engager dans le débat politique, notamment pour défendre les dossiers chers à l'AHPTSG sur la promotion de notre qualité de vie. En introduisant le débat, le président de l'Association a souligné l'importance de cette législature qui couvrira une période critique de notre développement compte tenu des nombreuses incertitudes qui pèsent sur notre avenir tant sur le plan économique et social que dans les domaines de l'environnement, de la mobilité et du fonctionnement de nos institutions.

En dépit des divergences politiques, il est intéressant de noter que sur l'ensemble des thèmes débattus les positions des différents candidats rejoignent, sur le fond, les thèses défendues par l'Association. Cette large unanimité, même si les positions des uns et des autres pouvaient diverger sur la forme, démontre que, sur les questions du vivre-ensemble, les positions partisans s'effacent au profit de l'intérêt commun d'une meilleure qualité de vie.

### Restauration du Labyrinthe du Parc Trembley

Dans le haut du parc Trembley les promeneurs et promeneuses ont le plaisir de découvrir le Labyrinthe Vert. On le doit à Monika von der Meden, aujourd'hui décédée qui l'avait proposé à la Ville, laquelle avait spontanément accepté que des bénévoles le gèrent. Monika était venue demander de l'aide à l'AHPTSG. A sa mémoire, deux personnes ont décidé de ne pas laisser ce Labyrinthe à l'abandon. Cette idée originale de parcours circulaire s'inscrit dans un mouvement de femmes lancé à Zurich. D'après Monika, le Labyrinthe s'appuie sur une tradition celtique, une tradition qu'on retrouve surtout en Norvège dans le nord de l'Europe. Depuis sa création les arbres ont grandi et, ce qui était un labyrinthe principalement orné de plantes aromatiques et médicinales se retrouve entouré d'assez grands arbres et de rosiers sauvages magnifiques. Deux personnes, Diana et Catherine sont prêtes à s'engager pour gérer cet espace. Elles seraient heureuses toutefois de pouvoir compter sur l'aide, si possible régulière, d'autres habitant(e)s motivé(e)s par un tel projet. Il s'agit essentiellement de toilettage (taille, entretien du chemin) et de replantage : lavandes, romarins, sauge, aneth, arnica...ainsi que d'organiser, comme le faisait Monika, des fêtes liées aux solstices. La Ville de Genève nous accorde son aval pour l'entretien de ce site à la condition qu'il reste bio exempt de produits toxiques, ce que bien sûr l'AHPTSG cautionne pleinement. Voici un courriel pour nous joindre: [somola@bluewin.ch](mailto:somola@bluewin.ch)



## Collaboration avec la Villa Dutoit

### Le sacre du printemps 2023

Si vous avez manqué l'exposition des deux artistes Denise Felber et Jacqueline Bachmann, du 10 mars au 2 avril, ou encore la lecture-conférence du poète François Deblüe «A quoi bon des poètes par temps de crise ?» le 17 mars, vous pouvez encore rattraper le coup. Comment ? Grâce aux nombreuses manifestations prévues jusqu'à la fin juin 2023, toutes publiques et gratuites.

Il y aura des concerts de musique classique comme le récital Evasions donné le 2 avril, à 18h30 par Julien Grosjean, baryton-basse et Benjamin Faure, au piano avec notamment des mélodies de Fauré, Ravel et Debussy. Ou celui des FRÈRES DE SAC 4TET, le 30 avril à 18h30 avec les frères Christophe et Jean-Loup Sacchettini ainsi que Marie Mazille et Marie Mercier. Le quatuor joue d'au moins huit instruments différents et promeut un folk européen très actuel, « un nouveau combo au son unique, qui marie la connaissance de la tradition aux audaces du néo-trad ». Ce sera le 30 avril, toujours à 18h30. Le 7 mai, à 18h30 conférence-spec-



tacle du dramaturge bien connu Michel Beretti, qui vit désormais à Bamako au Mali et nous en rapporte Jàbaaya, signifiant hospitalité en bambara. Tout un programme ! Le 12 mai, à 19h00, Corinne Jaquet, romancière, ancienne chroniqueuse judiciaire, découvre son univers, et ses romans policiers qui se passent dans divers quartiers genevois. A quand un roman sur le Petit-Saconnex ?

Enfin, deux expositions à retenir, l'une de peinture avec François Grounauer, le 28 avril, dès 19h00 et jusqu'au 23 mai. Une découverte car il s'agit de la première exposition genevoise de l'artiste qui a consacré sa vie à la peinture. Le seconde, due à Mathilde Weibel montrera du 9 au 18 juin, des photographies d'Intérieurs afghans, prises à Kaboul cet hiver. En même temps, sans rapport, se tiendra un spectacle de marionnettes pour enfants. D'autres concerts sont également prévus en mai et en juin. Il vous suffit de consulter le site internet de la Villa Dutoit ([www.villadutoit.ch](http://www.villadutoit.ch)) pour en être informé. Bienvenue !



### Les réponses de l'oracle sur la densification effrénée à Genève

Interrogé sur liens entre la «densification effrénée» en cours à Genève avec les contraintes de la transition écologique, ChatGPT, abonde dans notre sens.

Il souligne notamment que *«pour réussir, la densification urbaine doit impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans la définition des projets. Les processus de consultation et de participation citoyenne permettront de prendre en compte les besoins et les attentes de la population locale, de favoriser l'appropriation des projets et d'encourager l'innovation.»* C'est ce que l'AHPTS ne cesse de répéter. Espérons que le message sera mieux reçu s'il est ceint de nouvelles vertus technologiques! Encore, faut-il que nos magistrat(e)s daignent quitter leur Olympe pour affronter leurs concitoyens. Dans le passé, cela nous aurait évité la mascarade procédurière de l'opération «Côte-Parc» à la Maison de retraite du Petit-Saconnex et les aberrations sociales, architecturales et écologiques du projet de cantine scolaire dans le bâtiment de la Ville dans le complexe de Budé.



### Brèves

#### Le poids financier du maintien de la biodiversité:

Les conséquences financières de la disparition des abeilles.

Selon RTS Info, une initiative citoyenne européenne pour «sauver les abeilles et les agriculteurs» a récolté plus d'un million de signatures à travers l'Union européenne. La Commission a six mois pour annoncer l'action qu'elle compte mener. L'initiative demande à la Commission de proposer des actes juridiques visant à supprimer progressivement les pesticides de synthèse d'ici 2035, de rétablir la biodiversité et aider les agriculteurs pendant cette phase de transition. Le texte demande en outre de restaurer les écosystèmes naturels dans les zones agricoles et de donner la priorité à une agriculture diversifiée et durable à petite échelle. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, rien qu'en France, remplacer la pollinisation des abeilles par l'action humaine coûterait trois milliards d'euros par an. L'information n'indique pas si cette question sera au menu des discussions entre le Conseiller fédéral Ignacio Cassis et son partenaire de la Commission européenne... Mais le résultat de cette initiative va pleinement dans le sens des efforts de l'AHPTSG qui défend, becs et ongles, le maintien d'une forte biodiversité dans tous nos quartiers et qui souhaite que la Ville développe la première réserve naturelle urbaine aux Feuillantines, en lieu et place de la «Cité de la musique».

### **Le Conseil municipal du Grand Saconnex au secours de la biodiversité**

Alors qu'il n'en avait jamais été informé, le Conseil municipal du Grand Saconnex a appris par hasard l'intention du Conseil d'Etat de construire un bâtiment à vocation médico-sociale sur une parcelle adjacente au Parc des Marais. Réuni le lundi 20 mars en session ordinaire, il s'est penché pour la première fois sur ce projet de construction. Il a décidé de rédiger une résolution à l'attention du Conseil administratif afin que ce dernier communique au Conseil d'Etat son opposition à ce projet. Les Conseillères et Conseillers municipaux ne s'opposent évidemment pas à la construction d'un tel établissement au Grand-Saconnex. Ils contestent le lieu choisi alors qu'à moins de trois cents mètres une zone d'équipement existe pour accueillir justement ce type de bâtiment. En effet, il n'y a aucun sens d'envisager une telle construction sur cette parcelle qui appartient à l'Etat alors qu'un lieu beaucoup plus propice est disponible à l'angle du chemin des Coudriers et de l'avenue Trembley. Ceci d'autant plus que ladite parcelle prolonge naturellement le petit parc existant fort fréquenté par tous les

habitants du Petit et du Grand-Saconnex. Cet espace devrait au contraire permettre d'étoffer la réserve naturelle existante en venant la compléter comme une aire de jeux ou de délasserement comme le souhaite le Grand Saconnex. Il convient également de noter que le projet du Conseil d'Etat nécessiterait la construction d'une voie d'accès au détriment d'une zone verte ! Cet exemple illustre parfaitement l'exigence des milieux associatifs d'obtenir du Conseil d'Etat qu'il soit à l'écoute des habitants et qu'il cesse de concocter des projets en vase clos sans en référer prioritairement aux acteurs intéressés. En l'occurrence, ce déni d'information contourne même les institutions et les acteurs politiques censés participer au développement de leur commune. Ceci d'autant plus que la parcelle incriminée (n° 2086) se situe au milieu de la coulée verte qui relie Cornavin à l'aéroport comme on peut le voir dans le Plan directeur cantonal 2030, un plan entériné par la Confédération après avoir fait l'objet de consultations avec toutes les instances politiques communales.



# AHPTSG - STRATÉGIE CLIMAT

## Note de progression

### Propositions concrètes d'action à la Ville de Genève

Dans le cadre des axes d'action définis dans la Stratégie Climat de la Ville de Genève (SCVG)

### Rappel : les principaux axes d'action possibles dans la lutte contre le changement climatique en zone urbaine

Aux quatre objectifs généraux de l'action climatique correspondent l'un ou l'autre des axes d'action définis dans la Stratégie Climat de la Ville de Genève (SCVG)

Objectifs climat	Correspondance avec les axes d'action de la SCVG
Réduction des émissions directes	Energie
	Bâtiment
	Mobilité
Réduction des émissions indirectes	Consommation
Adaptation	Aménagement du territoire
	Biodiversité
Production locale d'énergie décarbonée	Energie

### Moyens d'action de l'AHPTSG

L'AHPTSG dispose de deux moyens d'action concrets : l'information à destination des habitants du quartier, et la concertation avec la Ville pour participer à la définition précise des actions sur le terrain.

### Action 1 : Information à destination des habitants

Ce point recoupe l'objectif de la Ville présenté à l'axe 7 de la Stratégie Climat relatif à la mobilisation de la population.

#### Information générale concernant les différents aspects du changement climatique

En effet, bien que la réalité du changement climatique soit dorénavant largement acceptée par une majorité des citoyens, dans le détail le niveau des connaissances apparaît plutôt superficiel et des éléments importants relatifs aux aspects physiques comme aux mesures nécessaires sont mal connus ou mal appréciés.

Objectif principal : en conformité avec la Stratégie Climat de la Ville de Genève, aider à mieux comprendre l'ampleur des changements requis par l'abandon des énergies fossiles, l'impact probable sur l'économie et le style de vie, et donc l'impérative nécessité pour chacun d'intégrer cette réalité dans sa vie quotidienne et d'opérer des changements significatifs sans délai. Suggérer des types de changements utiles.

### **Types d'information à transmettre :**

Diminution des émissions de GES requises pour atteindre les objectifs climatiques (1,5°, 2°), avec chiffres, graphiques et comparatifs (source GIEC en particulier).

Nécessité non seulement de réduire les émissions, mais également la consommation totale d'énergie, d'où impact sur le style de vie (« sobriété »).

Impacts environnementaux du développement des énergies renouvelables qui justifient la baisse de consommation d'énergie et la sobriété.

Exemples de sobriété énergétique dans la future vie quotidienne (transports, consommation, etc).

### **Information spécifique au quartier**

Présentation de la Stratégie Climat de la Ville de Genève.

Présentation des propositions de l'AHPTSG pour la mise en œuvre de cette stratégie dans le quartier.

Débats et discussions.

### **Vecteurs possibles de cette communication**

A définir.

## **Action 2 : Concertation avec la Ville de Genève**

Dans ce domaine l'AHPTSG peut faire des propositions concrètes à la Ville dans les domaines suivants :

Aspects relatifs à l'urbanisme et aux projets de construction

Axes de densification

Espaces verts, végétalisation et biodiversité

La mobilité : axes de circulation douce, trafic automobile, TC

Ces propositions auront pour but de parvenir à la meilleure adéquation possible entre les objectifs de la Stratégie Climat de la Ville d'une part et les spécificités du quartier du Petit-Saconnex d'autre part.

L'objectif de ces propositions sera non seulement d'obtenir la meilleure efficacité possible de l'action climatique sur le territoire du quartier, mais également que cette action soit bien adaptée aux besoins, et si possible améliore la qualité de vie, des habitants du quartier.

### **Propositions : Urbanisme et projets de construction**

#### **Proposition 1 : Centre de requérants du Chemin des Coudriers**

Objectif général : pleinement intégrer les exigences de la lutte contre le changement climatique dans la conception du projet, avec notamment

Espaces végétalisés pour l'atténuation de l'impact des fortes températures, pour la préservation ou reconstitution d'habitats pour la faune

Préserver les conditions de la réalisation du corridor vert Cornavin-Cointrin (voir Plan Directeur Communal 2020)

## AHPTSG - STRATÉGIE CLIMAT

### Proposition 2 : Aménagement de la Place du Petit-Saconnex

Deux axes principaux pour l'adaptation ainsi que la diminution des émissions :

Fermeture à la circulation motorisée

Végétalisation

### Proposition 2 : Mise en place d'une procédure de consultation du public sur les critères « action climatique » de chaque projet avant délivrance du permis de construire ou autre finalisation.

Tous les types de projets sont concernés : construction de bâtiments, voirie, travaux publics divers. Divulguer les éléments du projet tels que : systèmes et propriétés énergétiques proposées et consommations prévisionnelles, quantification des sols artificialisés et compensations prévues, méthodes de lutte retenues contre l'effet îlot de chaleur urbain généré par le projet le cas échéant (végétalisation, plantation d'arbres...), etc.

### Propositions : Axes de densification

#### Proposition 1 : Densification le long des axes de transport en commun

Généralement : localisation des nouveaux développements à proximité des axes de transports en communs pour en faciliter l'utilisation.

#### Propositions : Espaces verts, végétalisation et biodiversité

Proposition 1 : Création d'une réserve aux Feuillantines

Détails

#### Proposition 2 : Création de mini-réserves

Détails : proposition de sites, motivation, éléments remarquables, etc.

### Propositions : Mobilité

Proposition 1 :

Réorganisation de la circulation automobile locale pour compenser la fermeture de la Route de Ferney

Anticiper les nouveaux flux, orienter les axes alternatifs, rechercher la diminution du volume de trafic automobile plutôt qu'une simple réorientation

#### Proposition 2 : Parc Trembley : piste cyclable traversante entre Moillebeau et Giuseppe Motta (amélioration du cheminement actuel)

Le cheminement actuel utilise une allée goudronnée partagée avec les piétons, source de risques surtout si le trafic cycliste augmente

## POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION DES HABITANTS DU PETIT-SACONNEX (AHPTSG)

**ADRESSE:** Association des Habitants  
du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG) CH-1200 Genève

**SITE WEB:** [www.ahptsg.ch](http://www.ahptsg.ch) - **MAIL :** [info@ahptsg.ch](mailto:info@ahptsg.ch)

**SOUTIEN À L'ASSOCIATION :**  
<https://ahptsg.ch/formulaire-adhesion-membres/>

**FORMULAIRE D'ADHÉSION :**  
[ahptsg.ch/formulaire-adhesion-membres/](https://ahptsg.ch/formulaire-adhesion-membres/)

**TÉLÉPHONE :** 077 492 31 01